

Loi travail 2... Ordonnances ou pas... ON N'EN VEUT PAS !!!

3 mois d'été pour détruire le code du travail, et les 6 mois qui suivent pour tout le reste ?

Macron qui a récolté sur son programme 24% des voix au premier tour des élections présidentielles et doit son élection au rejet massif du Front National, entend imposer celui-ci et remettre en cause l'essentiel des droits des salarié-es en quelques mois.

Le texte d'intention a été envoyé aux organisations syndicales alors que dans le même temps les fuites se succèdent dans les médias.

Au delà des formules creuses et du dialogue social vu sous le seul angle du nombre d'heures de réunions, il s'agit d'approfondir les réformes entamées par El Khomri et avant elle Rebsamen et leurs prédécesseurs.

Le gouvernement veut aller toujours plus loin dans une politique qui a pourtant largement fait la preuve de son échec, visant uniquement à renforcer la compétitivité et les marges des entreprises au détriment des droits des salarié-es, le tout au nom d'une hypothétique relance de la croissance qui ne répond ni à la crise sociale ni à la crise écologique.

Nos derniers Communiqués

Communiqué Solidaires du 7 juin 2017 "3 mois d'été pour détruire le code du travail, et les 6 mois qui suivent pour tout le reste ?"

Communiqué Solidaires du 2 juin 2017 "Code du travail : la mobilisation est urgente !" + notre adresse à l'intersyndicale nationale

"Loi travail le retour... consultez le programme"

Des salarié-es flexibles, avec des droits à minima... et la réduction du fait syndical. Le projet de continuer sur la voie du détricotage du code de travail ne date pas d'hier et était prévu même avant l'adoption de la loi travail. Mais il prend clairement un tour d'accélération avec l'arrivée au pouvoir de Macron. Lui et son équipe de campagne l'ont répété à l'envie à quelques jours du scrutin, il faut aller vite et plus loin que la loi travail ! Alors que des millions de personnes étaient dans la rue pendant 6 mois pour lutter contre le projet de loi travail, le nouveau président prévoit des mesures qui vont plus loin dans la régression de leurs droits... et le tout en contournant le processus parlementaire « classique » en voulant procéder par voie d'ordonnances et en allant encore plus loin dans l'absence de réel dialogue social.

Article publié le 8 juin 2017

- Emplacement : Accueil > Actualités > Expression >
- Adresse de cet article : <http://www.solidairesparis.org/Loi-travail-2-Ordonnances-ou-pas-ON-N-EN-VEUT-PAS>